

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MÉTIS 3**

COUR SUPÉRIEURE

**LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC
REQUÉRANTE**

- (1) 150-05-002108-001**
- (2) 150-05-000686-974**
- (3) 150-17-000584-034**
- (4) 150-05-003495-084**
- (5) 150-05-003496-082**
- (6) 150-05-003497-080**
- (7) 150-05-003498-088**
- (8) 150-05-003500-081**

- (10) 150-05-003502-087**

- (12) 150-05-003505-080**
- (14) 150-05-003507-086**
- (15) 150-05-003508-084**
- (17) 150-05-003511-088**
- (18) 150-05-003512-086**
- (19) 150-05-003513-084**
- (20) 150-05-003514-082**
- (22) 150-05-003517-085**

**c.
GHISLAIN CORNEAU
ALAIN ÉMOND ET CAMIL TREMBLAY
STÉPHANE CORNEAU
MARC SIMARD
SYLVAIN DUCHESNE
ANDRÉ LALANCETTE
CLÉMENT LALANCETTE
CARL SIMARD et HÉLÈNE MARTEL
JEAN-FRANÇOIS PERRON et
DANY PICHÉ et
MARC BOUCHARD
ANDRÉ-ANNE LAVOIE
CARL MINIER
JEAN GABRIEL
MIVILLE CORNEAU
RÉAL TREMBLAY
RICHARD RIVERIN
JEAN-MARIE GAGNÉ et
GABRIELLE SIMARD
MARTIN PELLETIER**

INTIMÉS

**et
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-
DU-SAGUENAY
-et-
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
-et-
MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-D'OTIS
-et-
MUNICIPALITÉ DE ST-FULGENCE**

MISES EN CAUSE

et

**COMMUNICATION ET RAPPORT DU TÉMOIN EXPERT
CLAUDE BOUDREAU, Ph. D.
(ART. 402.1 C.P.C.)**

TOME 2 –ETHNOGÈNES ET DROITS ANCESTRAUX

**SECTION 3 – ETHNOGRAPHIE INTRA-AMÉRINDIENNE
3.6 ARPENTAGE PRIMITIF ET POPULATIONS (1820-1870)**

DESTINATAIRES :

L'honorable Roger Banford, j.c.s.

Cour supérieure de Québec
Palais de justice
227, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec) G7H 7B4

M^e Daniel Côté

Aubin Girard Côté
1700, boulevard Talbot, Bureau 310
Chicoutimi (Québec) G7H 7Y1

M^e Serge R. Simard

Gaudreault, Saucier, Simard, senc
30, rue Racine Est
Case postale 607
Chicoutimi (Québec) G7H 5C8

PRENEZ AVIS que lors de l'audience, la requérante désire faire entendre, monsieur Claude Boudreau, Ph. D., à titre de témoin expert en arpentage primitif du Québec.

A. OBJET DE L'ÉTUDE

1. Dans son témoignage, M. Boudreau établira que, entre 1820 et 1870, l'accès au territoire saguenayen et à ses ressources s'inscrit dans une problématique de droits reconnus et d'ententes plus ou moins formelles qui n'empêchent pas les abus, forçant ainsi l'État à jouer le rôle d'arbitre. Dans cet amalgame, les *squatters* jouissent d'un droit de préemption, du moins jusqu'en 1859, sur les terres qu'ils ont défrichées. Les interventions des *fiers-à-bras* d'origine mixte ou eurocanadienne, aux dépens desdits *squatters* et pour le bénéfice des entrepreneurs forestiers, s'exercent en dehors de toute légalité et relèvent d'initiatives privées.
2. Son rapport comprend quatre parties accompagnées d'une bibliographie et, en annexe, d'une chronologie sur les lois, règlements et ententes régissant l'accès aux terres de la Couronne en zone saguenayenne avant 1867. La première partie énonce la problématique et les hypothèses de travail. Un commentaire méthodologique précise la nature, la portée et les limites des sources utilisées. La seconde partie s'attarde aux aspects légaux de la concession des terres publiques sous la domination anglaise. Il s'agit non seulement d'explicitier les règlements, mais d'en replacer la genèse dans le contexte socioéconomique et politique de l'époque. Les parties trois et quatre révisent les profils des *squatters* et des *fiers-à-bras* en contexte pionnier, en regard des législations énoncées et de la documentation compulsée.

3. Les travaux de M. Boudreau ont été menés dans tous les documents d'arpentage, des carnets de notes, rapports, spécifications, cartes et plans, etc. provenant des Archives des arpentages du Bureau de l'arpenteur général du Québec au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ainsi qu'au Centre d'archives de Québec et au Centre d'archives de Saguenay de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), et concernant les occupants sur le territoire en litige, en vue de constituer une base de données localisant tous les individus présents à cette époque.
4. Sa démonstration repose, d'une part, sur le dépouillement des classiques de l'histoire régionale. Une liste des *squatters*, pionniers et *fiers-à-bras* en est ressortie à des fins de comparaison avec les arpentages primitifs et le recensement nominatif de 1852. Dans le meilleur des cas, l'ouvrage de J.C. Langelier, *List of Lands granted by the Crown in the Province of Quebec from 1763 to 31st december 1890*, permet de déduire le délai entre l'installation et l'obtention des lettres patentes. Les ascendances des 21 occupants sans titre établies par la généalogiste Hélène Couture ajoutent aux informations identitaires. D'autre part, les législations sur la concession des terres de la Couronne, les débats et les prises de position qu'elles ont suscitées, en Chambre et ailleurs, ont fondé un second corpus, augmenté d'exemples de leur mise en œuvre dans l'aire d'expertise.
5. Il en résulte une appréhension plus juste des conditions d'accès à la propriété en territoire en litige. Cette étude privilégie la période 1820-1860 et, pour des fins de représentation spatiale, les six cantons prioritaires du devis de recherche général.

B. FORMATION ACADÉMIQUE, ANNÉE, UNIVERSITÉS, AVEC EMPHASE RELATIVE AU CURSUS RELIÉ À LA THÉMATIQUE D'ÉTUDE

6. En 1982, M. Boudreau a obtenu son baccalauréat en enseignement du secondaire (B.E.S.) avec majeure en biogéographie et mineure en pédagogie de l'Université Laval à Québec. Son mémoire était intitulé « *Contribution à l'étude phytodynamique d'un talus d'érosion le long de la Grande-Rivière de la Baleine, Nouveau-Québec* ».
7. En 1985, il a obtenu une maîtrise en géographie historique (M.A.) de l'Université Laval à Québec. Sa thèse était intitulée « *L'analyse de la carte ancienne, essai méthodologique : La carte du Bas-Canada de 1831, de Joseph Bouchette* ».
8. En 1991, il a obtenu un doctorat en géographie historique (Ph. D.) de l'Université Laval à Québec, sa thèse portant sur l'« *Organisation, structure et pratique de la cartographie au Québec, 1760-1840* ».

C. EXPÉRIENCES DE RECHERCHE ET DE RÉDACTION RELIÉES À LA THÉMATIQUE D'ÉTUDE

7. Monsieur Boudreau possède 25 années d'expérience en tant que chercheur et consultant dans le domaine de la géographie historique (ancienne et contemporaine).

8. Il a publié les ouvrages ci-dessous :

Atlas historique du Québec : Le territoire (en collaboration avec Serge Courville et Normand Séguin), Québec, Les Presses de l'Université Laval et Les Archives nationales du Québec, 1997, 114 p.

Guide des archives cartographiques et architecturales, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1989, 401 p.

Le Québec sous l'œil de l'arpenteur-géomètre, depuis Champlain (en collaboration avec Michel Gaumont), Québec, Les Publications du Québec, 2007, 142 p.

Les plans de paroisses (en collaboration avec Jacques Crochetière), Québec, Université Laval, CELAT, coll. «Rapports et mémoires de recherche», n° 10, 1988, 190 p.

Témoins et témoignages de l'évolution de la pensée géographique (en collaboration avec Jean Bergevin), Québec, Université Laval, Département de géographie, coll. «Notes et documents de recherche», 1980, 195 p.

9. Il a été mandataires des organismes suivants :

Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Québec, en 2007-2008 et de 1989 à 1999

Mandats : Recherche et rédaction d'un rapport sur la définition, la délimitation et la propriété des battures de l'île aux Oies. Expert conseil dans le cadre de l'établissement du tracé des littoraux.

Direction des Affaires autochtones du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec et Hydro-Québec, Québec, 1992-1994.

Causes : Plusieurs causes concernant les revendications autochtones, notamment celle des Cris de la Baie-James et de l'Abitibi.

Objet : Cartographie ancienne du territoire québécois et documents cartographiques utilisés par la France et l'Angleterre lors de la signature des Traités d'Utrecht et de Paris.

Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, 1987-2002

Fonction : Responsable des archives cartographiques et architecturales du Québec

Ministère des Transports du Québec, Québec, 1981

Mandat : Prospection, repérage et cartographie de sites propices à l'exploitation de sables et de graviers, en vue de la construction de routes.

Université Laval, Centre d'études nordiques, Québec, 1980

Fonction : Assistant de recherche en écologie comprenant le repérage par photographies aériennes des phénomènes éoliens actuels et subactuels au Nouveau-Québec.

D. DÉCLARATION À TITRE DE TÉMOIN EXPERT, ANNÉE ET TITRE DE LA CAUSE

10. Il fut reconnu témoin-expert dans les litiges suivants :

Ministère de l'Environnement du Québec, Montréal, 1993.

Cause : *Roger Vanier c. P.G.Q., Ville de Verdun et al.*, L'Île-des-Sœurs, 500-05-000784-916.

Objet : Évolution de la représentation cartographique des battures et des berges de l'île des Sœurs.

Ministère de la Justice du Québec, Montmagny, 1992.

Cause : *Gustave Painchaud & Als c. Procureur général du Québec.*

Objet : Cartographie du fleuve Saint-Laurent et évolution de la représentation des îles et des battures entourant l'île aux Grues.

Bernatchez, Robitaille, Roberge, Demers, Sauvageau, Carrier, Québec, 1989.

Cause : *Municipalité de Saint-Sylvestre c. Citoyens de Saint-Sylvestre*

Objet : Tracés et ouverture des routes par les Grands Voyers, aux XVIII^e et XIX^e siècles. La poursuite a retiré sa plainte à la suite du dépôt des rapports de la défense.

Jobin, Fournier, Morisset, Québec, 1986.

Cause : *Marchand, Grenier et al. C. Marina de Saint-Romuald*

Objet : Cartographie du bassin de la rivière Chaudière montrant que celui-ci a toujours été considéré comme navigable et flottable, donc qu'il est demeuré public.

Le rapport de l'expert et ses pièces sont joints pour fins de signification et de production.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 3 juillet 2009



BERNARD, ROY (JUSTICE-QUÉBEC)

(M^e Patrice Peltier-Rivest)

Procureurs de la requérante,

la Procureure générale du Québec

N^{os} : 150-05-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034,
150-05-003495-084, 150-05-003496-082, 150-05-003497-080,
150-05-003498-088, 150-05-003500-081, 150-05-003502-087,
150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003508-084,
150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084,
150-05-003514-082 et 150-05-003517-085

COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE CHICOUTIMI

MÉTIS 3

GHISLAIN CORNEAU, ALAIN ÉMOND et CAMILTREMBLAY,
STÉPHANE CORNEAU, MARC SIMARD, SYLVAIN DUCHESNE,
ANDRÉ LALANCETTE, CLÉMENT LALANCETTE, CARL SIMARD
et HÉLÈNE MARTEL, JEAN-FRANÇOIS PERRON et DANY PICHÉ
et MARC BOUCHARD, ANDRÉ-ANNE LAVOIE, CARL MINIER,
JEAN GABRIEL, MIVILLE CORNEAU, RÉAL TREMBLAY,
RICHARD RIVERIN, JEAN-MARIE GAGNÉ et GABRIELLE
SIMARD, MARTIN PELLETIER

INTIMÉS

Et
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-DU-
SAGUENAY -et- MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ -et-
MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-D'OTIS -et- MUNICIPALITÉ DE
ST-FULGENCE

MISES EN CAUSE

ET
LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE DU ROY ET LA
SEIGNEURIE DE MINGAN

INTERVENANTE

COMMUNICATION ET RAPPORT DU TÉMOIN EXPERT
CLAUDE BOUDREAU, Ph. D.
(ART. 402.1 C.P.C.)

TOME 2 –ETHNOGÈNES ET DROITS ANCESTRAUX

SECTION 3 – ETHNOGRAPHIE INTRA-AMÉRINDIENNE
3.6 ARPENTAGE PRIMITIF ET POPULATIONS

M^e Patrice Peltier-Rivest
BERNARD, ROY (Justice – Québec)
Direction du contentieux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Tél. : (514) 393-2336 Fax : (514) 873-7074
Code d'enregistrement : BB1721
N/D : 2007-003044